

# Objectif drogues

## Prévention contre les drogues dans les établissements scolaires de l'Union européenne

### L'importance cruciale des systèmes d'information et de rapports

*Le Conseil de l'Union européenne invite les États membres (5099/1/02 Cordrogue 4 rev. 1) «à instaurer des programmes de promotion de la santé et de prévention des toxicomanies dans tous les établissements scolaires [...]» et «à favoriser le développement de ces programmes en adaptant, le cas échéant, les ressources gouvernementales et les administrations concernées, afin de réaliser pleinement l'objectif fixé».*

La première étape d'une politique rationnelle de prévention des toxicomanies consiste à formuler une stratégie antidrogue officielle assortie d'objectifs spécifiques, dont la prévention à l'école. Les étapes suivantes sont de définir des objectifs (de préférence quantifiables) pour une politique de prévention et de canaliser les fonds qui y sont alloués grâce à des institutions responsables étroitement coordonnées. Seuls quelques États membres ont déjà achevé la mise en place de tels mécanismes. L'organisation de l'action préventive est un indicateur du rôle de l'État dans le suivi, le contrôle de la qualité et l'évaluation des programmes de prévention en milieu scolaire. Mais celle-ci est très hétérogène au sein de l'Union européenne (UE).

Inversement, les systèmes d'information et de rapports sont essentiels pour assurer le *feed-back* vers les décideurs de la qualité de la mise en œuvre des politiques de prévention sur le terrain, c'est-à-dire de leur contenu et de leur couverture. Or, peu d'États membres disposent de systèmes de surveillance permettant d'informer les

décideurs sur la portée, tant quantitative que qualitative, de leurs politiques de prévention en milieu scolaire. C'est pourquoi l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) a élaboré, avec les États membres, un protocole commun permettant d'améliorer le suivi des activités de prévention. Seuls quelques-uns sont en mesure de fournir des informations sur les dépenses directement consacrées à la prévention (voir, en ligne, les tableaux du rapport annuel de l'OEDT) [1].

Peu d'États membres peuvent nous assurer que leurs mesures de prévention sont rigoureusement sélectionnées, mises en œuvre avec un contrôle de qualité minutieux.

La plupart des programmes de prévention scolaire ne sont pas évalués. Il est par conséquent difficile d'obtenir des

informations sur un échantillon suffisamment important d'expériences européennes. Afin d'aider les activités de prévention, l'OEDT a publié une monographie scientifique ainsi que des lignes directrices sur l'évaluation de la prévention des toxicomanies [2].

L'exposé qui suit est centré sur la prévention dans les établissements scolaires, mais une action de prévention globale contre la drogue ne peut reposer uniquement sur ce type de prévention primaire. Le nombre important d'absentéistes et de jeunes déscolarisés, conjugué aux conséquences de l'exclusion sociale, limite l'effet global de l'intervention dans les établissements d'enseignement. Un objectif politique important est donc le *maintien des jeunes à l'école*, combiné avec une intervention et un travail d'approche spécifiques parmi les groupes à haut risque.

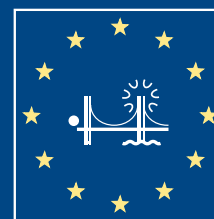
**Définition:** la prévention primaire vise essentiellement à éviter ou à retarder la consommation de drogues ou la toxicomanie dans le cadre traditionnel de l'école. Il faut distinguer les programmes de cours officiels et l'intégration d'activités de prévention plus générales dans la vie scolaire. Le travail de prévention en milieu scolaire ne doit pas être centré exclusivement sur les drogues. Il doit également porter sur les compétences personnelles et sociales, souvent en y impliquant les familles.

### Survol des questions politiques clés

1. Les États membres ne mentionnent pas tous explicitement des programmes de prévention scolaire dans les documents de stratégie nationale ou dans leurs plans d'action.
2. Parmi les facteurs de succès identifiés par la recherche, on peut citer l'enseignement interactif, les discussions en groupe de pairs, l'acquisition de compétences sociales, etc., et non un enseignement exclusivement didactique.
3. Une mauvaise approche ou une approche inadéquate peut aggraver la situation.
4. La qualité des systèmes de collecte d'information permet désormais de mieux évaluer la qualité du contenu de la prévention contre les drogues dans les établissements scolaires de l'UE.
5. De nombreux États membres ne disposent d'aucune information quantitative sur la couverture des mesures prévues dans leurs stratégies nationales.
6. Les décideurs peuvent s'appuyer sur une opinion publique favorable pour améliorer la qualité et l'évaluation des mesures préventives, en requérant l'application de normes, de critères de qualité et des exigences d'évaluation, comme c'est la règle pour les autres interventions à caractère social.

«Les programmes nationaux de prévention de la drogue à l'école sont essentiels. Ils doivent se concentrer sur le développement des compétences personnelles et sociales permettant de faire face aux conflits et aux pressions de l'entourage et d'éveiller le sens critique. Enseigner aux jeunes et à leurs parents la nature et les dangers de l'abus de drogues constitue un pilier essentiel de cette stratégie.»

MIKE TRACE, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OEDT



O . E . D . T .  
Observatoire Européen des  
Drogues et des Toxicomanies

# Prévention contre les drogues dans les établissements scolaires — Une vue d'ensemble

## 1. De la stratégie à la réalité

Huit États membres de l'UE (Belgique, Espagne, France, Irlande, Portugal, Finlande, Suède et Royaume-Uni) ont déjà publié des documents officiels de stratégie antidrogue abordant explicitement la prévention en milieu scolaire. En Allemagne et en Grèce, ces documents sont en phase d'élaboration finale. Parfois, la stratégie est ventilée en actions spécifiques, et des cibles concrètes ont été quantifiées afin d'évaluer ces actions (Espagne, Irlande, Royaume-Uni).

Toutefois, en ce qui concerne la prévention, la logistique de la mise en pratique des stratégies contre les drogues varie considérablement d'un pays à l'autre. La plupart des États membres n'ont pas de méthode articulée pour l'action préventive. Celle-ci est souvent réalisée par des institutions locales ou régionales agissant dans une grande indépendance (voir la carte sur l'action préventive).

Néanmoins, la mise en œuvre des stratégies de prévention du stade politique à la pratique n'est pas liée aux structures organisationnelles: à titre d'exemple, un pays décentralisé comme l'Espagne est doté d'un système d'action coordonné et contrôlé par plusieurs programmes scolaires nationaux. Dans la plupart des autres pays, l'État ne joue pas un rôle important dans le contrôle de la qualité, le suivi et l'organisation des activités de prévention.

*«La longue expérience de la prévention contre les drogues indique clairement que les programmes de prévention en milieu scolaire sont efficaces pour la réduction ou le retardement de l'initiation à l'usage de drogues [3]. Mais le succès dépend largement du choix des mesures et de leur accompagnement ou non par un objectif clair, de leur caractère suffisamment structuré, étayé, mais aussi de leur évaluation.»*

GEORGE ESTIEVENART,  
DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'OEDT

## 2. La clé du succès

Voici les éléments qui ont fait la preuve de leur efficacité dans les programmes de prévention contre la drogue en milieu scolaire:

- compétences personnelles: prise de décisions, capacité à affronter les problèmes, définition d'objectifs;
- compétences sociales: assurance, résistance à la pression de l'entourage;
- connaissances: sur les drogues et les conséquences de leur consommation;
- attitudes: notamment la remise en cause des idées reçues à propos de l'usage de drogues avec les pairs.

La recherche a identifié d'autres éléments clés de l'efficacité des programmes de prévention [4]: l'enseignement interactif tel que la discussion en groupe plutôt qu'un enseignement exclusivement didactique; l'aisance sociale et les capacités de résistance à la drogue, parallèlement à une implication active des familles afin de poursuivre le débat à la maison. Les programmes intensifs en petits groupes donnent de meilleurs résultats. Tous les programmes couronnés de succès portent autant sur les substances licites que sur les illicites [6].

Quelques pays de l'UE ont d'ores et déjà établi des programmes de formation pour les professionnels de la prévention ainsi que des profils de carrière de l'action préventive (voir, en ligne, les tableaux du Rapport annuel de l'OEDT) [1]. Il est généralement admis que l'action ne doit pas être accomplie par des personnes concernées par une prise en charge sanitaire pour consommation de drogue.

## 3. Une erreur est vite commise

Les activités de prévention peuvent être contre-productives si elles sont mal menées [7]. Des mesures de court terme ou intermittentes — telles que des conférences ponctuelles tenues par des spécialistes ou par la police, ou les journées «*Dites non à la drogue*» — se sont révélées inefficaces et pourraient même susciter l'intérêt des jeunes pour les drogues.

Diffuser des informations tendancieuses — par exemple, exagérer les risques et les dangers des drogues illicites — n'est pas plus efficace. Lorsque les jeunes, par leur propre expérience et leurs contacts, ont l'impression d'être trompés, ils rejettent toute information «officielle».

Il existe un large consensus chez les experts pour dire que les messages «alarmistes» ne sont utiles que dans des circonstances très particulières. Toute action préventive négligeant l'influence de la société et de l'entourage, dénuée d'interaction ou de structure et reposant largement sur des assertions péremptoires à propos de la drogue est vouée à l'échec [3].

## 4. Il n'y a pas d'approche commune dans l'UE pour le contenu

De nombreux exemples montrent que les stratégies inadaptées évoquées ci-dessus sont encore utilisées et rarement soumises à des experts. Grâce par exemple à la base de données «Échange en matière de réduction de la demande de drogue» (EDDRA) (1), l'OEDT est en mesure d'examiner le contenu de l'action préventive menée dans les écoles. Une récente analyse de ces données montre que les approches fondées sur les compétences de vie et l'entourage, aujourd'hui considérées comme les plus efficaces, sont les modèles les plus fréquemment appliqués parmi ces programmes, mais ils sont concentrés dans la moitié seulement des États membres de l'UE.

La connaissance de la théorie et de la pratique de base de la prévention diffère considérablement d'un pays à l'autre, en dépit de sa grande accessibilité [5]. Dans les pays où d'importants efforts ont été déployés pour former des professionnels à la prévention comme à la théorie de l'évaluation et pour leur fournir des supports pertinents, la base factuelle et la conception des interventions tendent à être plus élevées. C'est ce qui ressort des données dont l'OEDT dispose. La preuve du succès

### Formes d'organisation de la prévention scolaire

#### Politiques scolaires

Formulation par exemple de règles et de normes concernant l'usage de drogues dans les écoles. Possibilité de spécifier les activités de prévention.

#### Prévention intégrée

Ensemble d'interventions visant à intégrer des thèmes de prévention dans toutes les activités de la vie scolaire quotidienne, comme les politiques de l'école, plus l'intégration flexible de thèmes liés à la drogue dans différents cours.

#### Interventions scolaires (programmes de prévention)

Programmes scolaires officiels assortis de sessions, de thèmes et de supports définis, à savoir une intégration permanente de la prévention dans le programme d'enseignement.

Possibilités d'assurance de la qualité et d'évaluation des contenus et de la livraison

(1) Cette base de données contient des informations détaillées et normalisées sur les programmes de réduction de la demande des États membres de l'UE et est accessible via l'internet à l'adresse: <http://www.reitox.emcdda.org:8008/eddra>.

ne peut être apportée qu'au moyen d'une évaluation régulière et systématique, ce qui, pour l'heure, n'est pas de règle dans l'Union. Toutefois, les résultats s'étant montrés transmissibles au-delà des frontières nationales et culturelles, la recherche internationale peut servir de guide au développement des programmes. Cela étant, il conviendrait de mener rapidement des recherches dans ce domaine à l'échelle de l'UE.

La plupart des États membres se focalisent sur les établissements d'enseignement secondaire où a généralement lieu l'initiation à la drogue. Leurs approches comportent des éléments spécifiques aux drogues, bien qu'elles ne soient pas, en général, spécifiquement centrées sur ce thème. La prévention primaire ne se rapportant pas directement à la drogue doit débiter beaucoup plus tôt. En Europe, quelques programmes sont déjà en place dans les écoles primaires ou maternelles, leur but étant d'influer sur les types de comportement menant souvent à des problèmes de toxicomanie — par exemple en Allemagne, en Espagne et en Autriche.

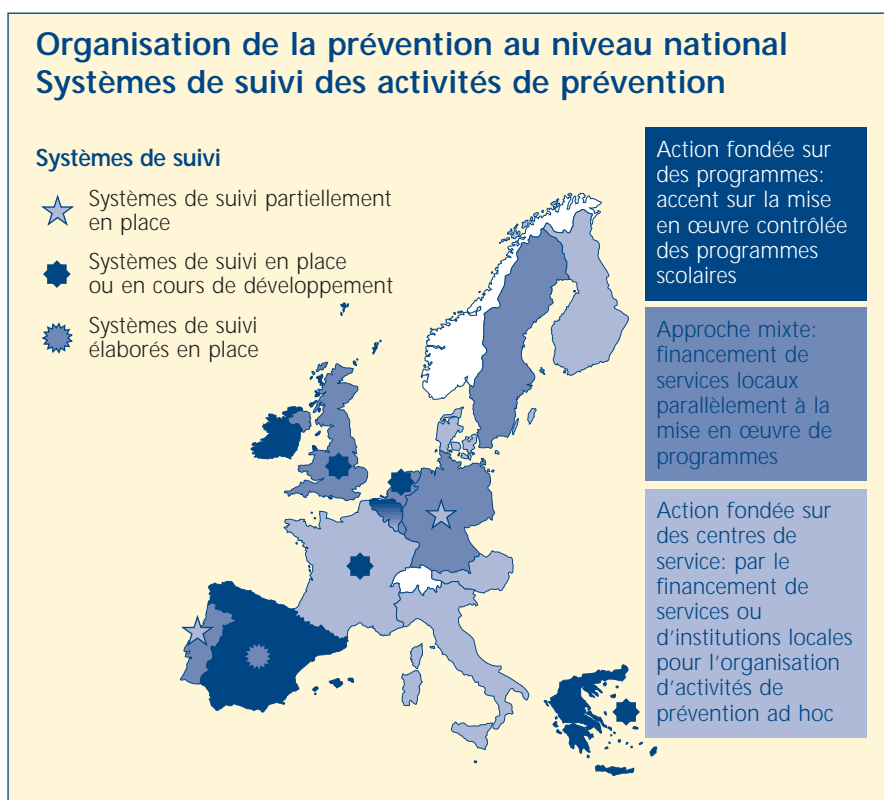
## 5. Une absence de systèmes d'information et de suivi pour la prévention contre les drogues à l'école dans la plupart des États membres

En pratique, aucun pays, à l'exception de la Grèce, de l'Espagne et de l'Irlande, ne dispose d'informations sur la couverture des politiques de prévention structurées et fondées sur des programmes. Ces pays mettent en œuvre des programmes structurés et évalués à grande échelle, ce qui permet au moins d'assurer leur livraison, leur qualité et une évaluation appropriées.

Ils procèdent également à la collecte systématique de données sur la portée et le contenu des programmes de prévention. L'Espagne dispose depuis longtemps d'un système national perfectionné de collecte d'informations sur les actions de prévention et rassemble régulièrement des informations sur des variables clés telles que le nombre d'enseignants formés, le nombre d'écoles appliquant des programmes de prévention et le nombre d'élèves touchés dans le cadre des programmes scolaires. La France et le Royaume-Uni alimentent des bases de données qui ne couvrent pourtant pas les projets d'action de prévention. Les systèmes de suivi sont eux aussi indépendants de l'organisation politique du pays (fédérale ou centrale).

Ainsi, nous devons supposer que, dans de nombreux pays de l'UE, les programmes structurés de prévention scolaire sont bien moins nombreux que ce que laissent croire les stratégies nationales annoncées.

L'OEDT harmonise actuellement un ensemble de paramètres clés communs qui aideront les États membres à édifier des



systèmes d'information et leur permettront d'obtenir une image plus fidèle de la portée comme de la consistance des programmes scolaires.

## 6. Les décideurs politiques pourraient réaliser de réels progrès

Bien que la prévention contre les drogues, contrairement aux autres thèmes liés aux substances psychoactives, bénéficie d'un accueil favorable du public, elle suscite moins d'engagement politique en faveur de bonnes pratiques que d'autres questions plus controversées dans le même domaine. La qualité de la prévention peut être améliorée par la création de normes pour les programmes, les professionnels et les services, mais aussi en renforçant la coordination et le contrôle, comme pour toute autre intervention qui concerne la santé humaine.

Si les programmes de prévention sont conduits par des professionnels formés et qualifiés, il y aura moins de difficultés pour l'alimentation des systèmes d'information et la conduite des évaluations, comme en témoignent les expériences de la Grèce, de l'Espagne et de l'Irlande. Dans la plupart des autres pays, les centres de prévention locaux, municipaux, voire des centres de traitement, mènent en toute indépendance des actions de prévention dans les établissements scolaires, mais souvent sans coordination ni normes adéquates.

L'organisation des actions de prévention (voir la carte) est cruciale: une meilleure évaluation et un contrôle plus efficace de la

qualité sont possibles lorsque les programmes sont permanents, continus et couvrent largement les écoles d'un pays; elles le sont moins lorsqu'elles sont menées de manière ad hoc et sporadique par les services de prévention.

Lorsque, à l'absence de structure des activités de prévention, s'ajoute un manque de coordination, les normes en pâtissent fréquemment. Toutefois, l'Autriche illustre qu'une politique n'ayant pas recours à de vastes programmes de prévention supervisés peut néanmoins être bien coordonnée et contrôlée pour sa qualité grâce à des réunions périodiques regroupant les membres d'un réseau interinstitutionnel compact.

«La consommation [de cannabis] au cours de la vie parmi des étudiants de 15 à 16 ans [dans l'UE] varie de 8 % au Portugal et en Suède à 35 % en France et au Royaume-Uni [contre 41 % aux États-Unis]. La désapprobation de la consommation de drogues illicites est élevée et homogène parmi les garçons et les filles de tous les États membres, atteignant environ 80 %, à l'exclusion de la désapprobation du cannabis, qui est moindre, avec un taux moyen de 70 %.»

RAPPORT ANNUEL 2001 DE L'OEDT

## Prévention contre les drogues dans les établissements scolaires — Considérations politiques

Cet exposé résume l'état de la prévention contre les drogues dans les établissements scolaires de l'UE et indique d'autres sources pour ceux qui souhaitent en savoir plus. Les considérations suivantes pourraient jeter les bases de projets politiques futurs:

- 1) les résultats les plus prometteurs en termes d'intensité, de structure et de qualité de l'action préventive en milieu scolaire apparaissent dans les pays qui ont explicitement abordé la prévention scolaire avec des objectifs précis dans leurs stratégies nationales et qui possèdent une organisation logistique solide de l'activité comme du financement de la prévention;
- 2) l'expérience montre que les programmes couronnés de succès sont centrés sur le renforcement des compétences interpersonnelles des jeunes et sur leur faculté critique à faire des choix informés et raisonnés sur les drogues. L'enseignement interactif s'est révélé plus efficace;
- 3) les interventions à court terme, isolées et «moralisatrices» vont à l'encontre du but recherché;
- 4) le plus grand potentiel d'amélioration du contenu de l'action préventive menée dans les établissements scolaires de l'UE réside dans la formation intensive des professionnels et des enseignants aux qualifications nécessaires pour la prévention. Cela est conforme aux succès maintenant bien connus de certains pays de l'UE. L'importance qu'ils accordent à l'initiation des professionnels aux modèles préventifs et à la méthodologie renforce les fondements de nombreux projets;
- 5) les États membres disposant de systèmes d'information documentant la portée de la prévention contre les drogues dans leurs établissements scolaires ont de meilleures chances d'orienter et d'intensifier leur politique;
- 6) la comparaison des expériences européennes montre que les domaines d'investissement politique prioritaires sont l'étroite coordination des institutions et l'établissement de systèmes d'accréditation pour les projets solidement fondés, nécessitant un minimum d'évaluation et de retour d'information.

### Principales sources

[1] **Observatoire européen des drogues et des toxicomanies**, *Rapport annuel* (2000 et 2001) *sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 2000, 2001.

[2] **Observatoire européen des drogues et des toxicomanies**, *Evaluation: a key tool for improving drug prevention* (Évaluation: un instrument clé pour améliorer la prévention de la drogue), série de monographies scientifiques de l'OEDT n° 5, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 2000.

[3] **Observatoire européen des drogues et des toxicomanies**, *Guidelines for the evaluation of drug prevention, a manual for programme-planners and evaluators* (Lignes directrices pour l'évaluation de la prévention de la drogue, un manuel à l'intention des concepteurs et des évaluateurs de programmes), Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1998.

[4] **Hansen, W. B.**, *School-based substance abuse prevention: a review of the state of the art in curriculum 1980-1990* (Prévention scolaire de l'abus de substances: une étude de l'état actuel des programmes scolaires 1980-1990), recherche sur l'éducation sanitaire, 1992, 7(3), p. 403-430.

[5] **Becoña Iglesias, E.**, *Bases Teóricas que sustentan los programas de prevención de drogas*, Delegación del Gobierno para el Plan Nacional sobre Drogas, Ministerio del Interior, Madrid, 1999 (en espagnol).

[6] **NIDA**, *Preventing drug use among children and adolescents: a research-based guide* (Guide scientifique de la prévention de l'usage de drogues chez les enfants et les adolescents), Bethesda, MD, institut national sur l'abus de drogues, 1997. Voir également: <http://165.112.78.61/DrugPages/Prevention.html>.

[7] **Morgan, M.**, *Drug use prevention: an overview of research* (Aperçu de la recherche sur la prévention de l'usage de drogues), service officiel des publications et documents, Dublin, 2001.

### Information en ligne

1. L'OEDT et la prévention en matière de consommation de drogues dans les établissements scolaires: [http://www.emcdda.org/responses/themes/prevention\\_schools\\_communities.shtml](http://www.emcdda.org/responses/themes/prevention_schools_communities.shtml) et OEDT: <http://www.reitox.emcdda.org:8008/eddra/>
2. Informations sur la prévention en matière de consommation de drogues: <http://www.school-and-drugs.org/>
3. Ministère de l'intérieur — Évaluer l'efficacité: <http://www.homeoffice.gov.uk/dpas/cdpur20.pdf>
4. Registre international des essais préventifs: <http://www.biostat.coph.usf.edu/research/psmg/lrpt/>
5. IDEA prevención à l'URL: <http://www.idea-prevencion.com/>

**Objectif drogues** est une série de comptes rendus politiques publiés par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, qui siège à Lisbonne. Ces comptes rendus paraissent six fois par an dans les onze langues officielles de l'Union européenne et en norvégien. La langue originale est l'anglais. Ils sont également téléchargeables sur le site de l'OEDT (<http://www.emcdda.org>). Leur contenu peut être reproduit sous condition de mention de la source. Pour s'abonner sans frais, contactez-nous par courrier électronique ([info@emcdda.org](mailto:info@emcdda.org)). Inscrivez-vous sur la page d'accueil de l'OEDT pour obtenir des informations mises à jour sur les nouveaux produits.



ÉDITEUR OFFICIEL: Office des publications officielles des Communautés européennes

© Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 2002

DIRECTEUR EXÉCUTIF: Georges Estievenart

ÉDITEURS: Joëlle Vanderauwera, John Wright

AUTEUR: Gregor Burkhart

CONTRIBUTIONS: Danilo Ballotta, Margareta Nilsson

CONCEPTION GRAPHIQUE: Dutton Merrifield, UK

Printed in Italy